

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ED BS UBL
du 4 avril 2019

Étaient présents :

- Laurent BECK, Directeur de l'ED BS UBL
- Frank BOURY, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Université d'Angers
- Mégane COLLOBERT, Représentante des doctorants pour le site de Brest
- Thomas ESMANGART DE BOURNONVILLE, Représentant des doctorants pour le site de Rennes (non élu, voix consultative)
- Sandra JEANBLANC, Personnel administratif pour le site de Nantes
- François HINDRE, Membre du conseil pour le site d'Angers
- Michèle KERLEROUX, Personnel administratif pour le site de Brest
- Bruno LE BIZEC, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Oniris
- Gérald LE GAC, Membre du conseil pour le site de Brest
- Xavier LE GOFF, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Caroline LE GUINER, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Olivier LOREAL, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Badia M'SSASSI, Personnel administratif pour le site de Rennes 1
- Yassine MALLEM, Membre du conseil pour le site d'Oniris
- Dorian MCILROY, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Marie MEZIERE, Représentante des doctorants pour le site d'Oniris
- Jacques-Olivier PERS, Directeur Adjoint de l'ED BS UBL, Université de Brest
- Vincent SAUZEAU, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Alexandre VILLARD, Représentant des doctorants pour le site d'Angers

Étaient excusés :

- Cécile CARYDIS, Personnalité extérieure du conseil
- Jean CHAOUI, Personnalité extérieure du conseil
- Marc CUGGIA, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Frédéric DELALEU, Personnalité extérieure du conseil
- Céline FASSOT, Membre du conseil pour le site d'Angers
- Yannick GUILLOUX, Membre du conseil pour le site de Nantes
- Mathieu HATT, Membre du conseil pour le site de Brest
- Dominique LAGADIC, Membre du conseil pour le site de Rennes 1
- Laetitia POINT, Personnalité extérieure du conseil
- Loann RAUD, Représentant des doctorants pour le site de Brest
- Nathalie THERET, Directrice Adjointe de l'ED BS UBL, Université de Rennes 1
- Benoit-Jules YOUBICIER-SIMO, Personnalité extérieure du conseil

Ordre du jour :

I - Validation du compte-rendu CR du conseil du 21/01/19

II - Actualité des Commissions de l'ED :

- Commission Recherche
 - Point sur les CDE par site
 - Modalités du concours 2019
 - Appel d'offre FRM
 - Point/rappel sur l'encadrement de thèse
- Commission Suivi des Thèses et Formation
 - Départ de Dominique Lagadic en tant que pilote
 - Élection d'un nouveau pilote
 - Mise à jour du formulaire de CSI et du Plan individuel de formation
- Commission Communication
 - Création d'un appel d'offre au soutien des manifestations scientifiques régionales
 - Point sur les JS 2019
- Commission International
 - Point sur l'appel à soutien de colloques
 - Internationalisation du site web
 - Cartographie internationale

III - Validation des modifications du Règlement intérieur

IV - Remplacement au sein du Conseil de Marlène Le Tertre (Brest) par Marie Mézière (ONIRIS)

V - Bilan des actions des associations étudiantes

VI - Point sur le budget : répartition par enveloppes, augmentation de la prise en charge de l'expérimentation animale ?

VII - Discussion : opportunité de la mise en place d'une AG de l'ED ?

VIII - Questions diverses

La séance s'est ouverte à 14h00, en salle 201-1 (Faculté de Médecine – Nantes).

Laurent BECK présente l'ordre du jour.

I Validation du compte-rendu CR du conseil du 21 janvier 2019

Le compte-rendu du Conseil du 21 janvier 2019 est validé en l'état par les membres du conseil.

II Actualité des Commissions de l'ED

- Commission Recherche

- Point sur les CDE par site

Tous les sujets ont été validés par tous les comités de sélection de site.

35 contrats CDE

Rennes : 18 sujets pour 12 contrats

Brest : 6 contrats : 9 sujets, 5 sujets co-financés (50% CDE)

Angers : 15 sujets et 3 co-financés entre 10 et 12 auditions pour 4 contrats

Nantes : 50 sujets donc 26 proposés au concours après présélections de juin pour 13 contrats

- Modalités du concours 2019

Xavier LE GOFF va prévenir les membres du jury de leurs sites d'affectation et mettra en copie les sites concernés

Un Procès Verbal des réunions des CSS+ sera effectué pour toute demande ultérieure.

A Nantes, la réunion du CSS+ aura lieu le 18 juin 2019 à 14h00.

Nota Bene : si un étudiant ne confirme pas son audition, le sujet est perdu (ce cas de figure n'existe pas à Rennes et à Brest). Dans ce cas, le candidat suivant sera sollicité. Ce point devra être spécifié sur la note descriptive.

- Appel d'offre FRM

La FRM propose que les ED remontent un sujet et un candidat sur 2 sujets ouverts et 1 en pathologie cardiaque et vasculaire (3 en tout).

La remontée des dossiers est demandée fin avril, en dehors de notre calendrier

La Commission Recherche en a discuté en réunion et chaque site a envoyé un appel d'offre.

Une réunion doit être programmée dans la 3ème semaine d'avril pour étudier les demandes car le dossier ne peut être saisi en ligne qu'après accord de l'ED. La dernière semaine sera gardée pour remplir le dossier qui est assez long.

- Point/rappel sur l'encadrement de thèse

Les pratiques diffèrent auparavant selon les sites.

Par exemple à Rennes, les co-directions n'étaient pas comptabilisées.

Il faudrait que les encadrements interdisciplinaires soient ajoutés dans les dérogations. Pour ce type de dérogations la commission recherche complète peut être sollicitée pour une harmonisation sur tous les sites

Un schéma simplifié de la procédure d'inscription à l'ED BS, par voie de concours ou hors-concours a été réalisée et sera mise en ligne sur le site de l'ED.

- *Commission Suivi des Thèses et Formation*

- Départ de Dominique Lagadic en tant que pilote
- Élection d'un nouveau pilote

Il doit être membre du conseil de l'ED. Il faut privilégier une personne investie. De Nantes ou de Brest, car il n'y a pas de pilote sur ces sites. Vincent SAUZEAU est candidat pour assurer l'intérim en attendant que Brest propose un candidat. Cette proposition est acceptée par tous les présents.

- Mise à jour du formulaire de CSI et du Plan individuel de formation

Le formulaire du rapport de CSI a été remis en forme et publié sur le site de l'ED en reprenant le contenu des textes officiels et en ajoutant à la fin un tableau synthèse des formations à renseigner.

Il devra être précisé qu'il doit être complété de manière dactylographiée et non manuscrite et transmis uniquement par mail.

Une procédure de médiation détaillée sera à la réflexion de la prochaine réunion de la commission suivi des thèses et formation. Vincent SAUZEAU va rechercher les discussions antérieures à ce propos. L'article 15 du règlement intérieur y référence mais il faudrait également vérifier la charte du doctorat.

Un schéma sur l'organisation des CSI a été créé et sera mis en ligne sur le site de l'ED.

Les gestionnaires de site d'Angers, Rennes et Brest apprécient ce système glissant pour l'organisation administrative

Pour les salariés ayant demandé une majoration de durée de la thèse, un CSI doit tout de même avoir lieu tous les ans jusqu'à la soutenance pour que les étudiants se sentent soutenus et encouragés, sachant qu'il y a la possibilité d'une césure en plus.

Le Plan Individuel de Formation a été structuré afin de le rendre plus lisible et mis en ligne sur le site de l'ED.

Le pilote de la commission suivi des thèses et formation doit se mettre en relation avec la commission Internationale pour faire un catalogue anglophone des formations hors disciplinaires accessibles aux doctorants

- *Commission Communication*

- Création d'un appel d'offre au soutien des manifestations scientifiques régionales

1 seul appel pour le 31 mai 2019, rétroactif sur les demandes précédentes

- Point sur les JS 2019

Un appel à candidature pour un comité organisateur a été lancé le 15 février 2019

5 candidatures seulement 1 à Brest, 2 à ONIRIS et 2 à Angers

La commission a proposé que ce soit Nantes mais ce n'est pas définitif s'il n'y a pas d'étudiants nantais dans le comité organisateur, il faut vérifier que les infrastructures d'accueil existent à Angers sinon cela pourrait être au West Hotel ou à Oniris si c'est à Nantes. Une réunion préparatoire est prévue le 8 avril 2019.

La commission International propose l'invitation d'un intervenant étranger.

- E-journal

Les étudiants brestois ont proposé de réaliser un questionnaire qui, une fois validé (en cours d'échanges entre les membres de la commission communication), sera diffusé aux étudiants pour savoir ce qu'ils veulent voir apparaître comme contenu et en quelle langue.

- *Commission International*

- Point sur l'appel à mobilité des doctorants

Mise en place d'un texte d'appel à projet pour des séjours à l'international (hors congrès/colloques)

- 2 AAPs par an
- Aide de 500 € avec un apport a minima de 50% par le laboratoire
 - 1 AAP 2018 : 2 réponses acceptées
 - 1 AAP 2019 (Février) : 5 réponses (2 hors délai)

4 projets retenus (validation par la commission par souci d'efficacité) - si cas litigieux : étude par le conseil de l'ED

- Prochain AAP 15 mai 2019 / rappel 15 juin

Budget : 10 000 euros/an (soit 20 bourses/an) à réévaluer en fonction des retours

- Internationalisation du site web

Un budget de 2000 euros serait nécessaire pour traduire l'ensemble des formulaires et des pages du site internet

- Cartographie internationale

Statistiques sur le nombre d'étudiants étrangers présents à l'ED BS sur une période donnée (2016-2019 par exemple) afin que cela soit utile pour le dossier HCERES

Cartographie des accords internationaux avec l'UBL dans le cadre de mobilités d'étudiant en thèse.

Une personne de chaque site contacte la cellule responsable de ces accords:
Nantes: Dorian Macilroy, Oniris: Steffi Bosch, Angers: Frank Boury, Rennes ?
Laurent Beck se propose de réaliser la carte.

- Accueil, suivi, évaluation de l'intégration des doctorants étrangers

Documents à établir/harmoniser

Les cotutelles avec des laboratoires de "renommés internationales" pourraient être développées.

Nécessité d'augmenter la communication auprès des directeurs de thèse pour les inciter à mettre en place ces cotutelles qui peuvent aboutir à la mise en place de collaborations pérennes.

III - Validation des modifications du Règlement intérieur

Dans le cas de thèses interdisciplinaires, la dérogation fera intervenir une décision de la commission recherche.

Tâches à accomplir :

Il faudra solliciter les scolarités ou les pôles doctoraux de chaque établissement pour ne plus voir apparaître la signature du directeur de thèse sur le formulaire de PV après soutenance, faire attention à cette mention sur les conventions de co-tutelles également.

IV - Remplacement au sein du Conseil de Marlène Le Tertre (Brest) par Marie Mézière (ONIRIS)

V - Bilan des actions des associations étudiantes

Le conseil demande aux associations leurs statuts pour savoir s'ils sont sous le régime de la loi 1901

Nantes DNA ne propose pas de budget ni d'action

VI - Point sur le budget : répartition par enveloppes, augmentation de la prise en charge de l'expérimentation animale ?

Refus de prendre en charge la totalité de la formation Expérimentation Animale
La répartition de chaque enveloppe sera rediscutée plus précisément après discussion de la commission Suivi des thèses et Formation sur les modalités de l'aide financière que l'ED pourrait apporter à chaque formation

VII - Discussion : opportunité de la mise en place d'une AG de l'ED ?

Une discussion s'engage à propos de la possibilité de faire une AG de l'ED durant laquelle tous les doctorants et les encadrants seront invités à participer, avec présentation générale de l'ED avec tous les aspects et les acteurs autour (UBL) + bilans + Budget

Compte-tenu de faire une AG multi-sites simultanée (visio ?), Laurent Beck dit qu'il est d'accord pour se déplacer sur les sites. Sinon cela peut être fait par les directeurs adjoints de site

VIII - Questions diverses.

Présence des membres aux réunions du conseil : il est décidé par le Conseil l'obligation de présence par les membres au minimum à la moitié des conseils de l'année (2 sur 4). En dessous de ce minimum, il sera demandé aux membres de se retirer du conseil et un appel à candidature sera diffusé sur le site correspondant au membre sortant pour le remplacer.

Le prochain conseil aura lieu le **Lundi 1er juillet 2019 de 14h00 à 17h00 en présentiel à Brest**

La réunion se termine à 17h00.